



N° 206

28 novembre 2009

2 € le numéro

DICI

DOCUMENTATION INFORMATION
CATHOLIQUES INTERNATIONALES

Un missel garanti un an

Chaque année paraît en France le *Missel des dimanches*. Dans l'édition de 2010, on trouve la date de l'Aïd al Kabir, et les dates de Hanoukka, de Pourrim et de Chavouot. On y apprend fort utilement que le Ramadan commencera le 12 août, que le Yom Kippour sera célébré le 18 septembre, et que la fête de Soukkot aura lieu du 23 septembre au 1er octobre. Même le calendrier de la Poste n'est pas aussi complet.

Le *Missel des dimanches* est volontairement interreligieux, mais son titre ne l'est pas. Pourquoi *Missel des dimanches* seulement ? Il serait plus fraternel de dire *Missel des vendredis* (pour plaire aux musulmans), des *samedis* (pour ne pas déplaire aux juifs) et des *dimanches* pour faire plaisir aux catholiques pratiquants qui ne vont pas à la messe anticipée du samedi.

Nous suggérons donc aux éditeurs de cet ouvrage de l'intituler en 2011 : *Missel des vendredis, samedis et dimanches*. L'ajout pourra se faire aisément puisque ce missel est mis au goût du jour annuellement. Un peu comme le dictionnaire Larousse qui introduit périodiquement les nouveaux mots à la mode. Cette année on a eu droit à « pschitt », dans l'expression « faire pschitt », c'est-à-dire se dégonfler comme un ballon de baudruche... ou comme un missel interreligieux, vraiment gonflé !

Abbé Alain Lorans

DE ROME

| | |
|---|---|
| Rencontre privée entre Benoît XVI et le primat anglican | 2 |
| Jean-Paul II bientôt béatifié ? | 3 |
| Exposition pour le 4 ^e centenaire de la mort de Matteo Ricci | 3 |

L'EGLISE DANS LE MONDE

| | |
|--|---|
| Chine : Le cardinal Bertone adresse une lettre aux prêtres chinois | 5 |
| Portugal : Débat autour du mariage homosexuel | 6 |
| Russie, Pologne et Autriche : Solidaires avec l'Italie sur les crucifix dans les classes | 7 |
| Québec : Le Carmel de Belle-Croix de Danville a fermé ses portes | 7 |
| Allemagne : Des sorties d'Eglise affligeantes qui s'expliquent... .. | 8 |

NOUVELLES DE LA TRADITION

| | |
|---|---|
| Suisse : Le séminaire d'Ecône édite le 6 ^e coffret des enregistrements de Mgr Lefebvre... .. | 9 |
|---|---|

DOCUMENTS

| | |
|--|----|
| 21 novembre 1974 - 21 novembre 2009, il y a 35 ans, un évêque se levait..... | 10 |
|--|----|

LE JOURNAL

DE ROME

Rencontre privée entre Benoît XVI et le primat anglican

Le 21 novembre, un bref communiqué publié par le Saint-Siège au sortir de l'audience accordée par Benoît XVI au primat de la Communion anglicane, **Rowan Williams**, déclarait que catholiques et anglicans entendaient officiellement « poursuivre et consolider » leurs relations œcuméniques. Cette rencontre intervenait un mois après l'annonce de la décision romaine d'accueillir des groupes d'anglicans en rupture avec leur communauté. Le communiqué rappelait : « La commission chargée de préparer la troisième phase du dialogue théologique international entre les parties (ARCIC) se réunira dans les prochains jours ».

Venu à Rome pour participer à un colloque organisé en l'honneur du cardinal hollandais **Johannes Willebrands** (1909-2006), pionnier de l'œcuménisme conciliaire, le primat de la Communion anglicane avait indiqué, le 19 novembre, que « le verre œcuménique » entre catholiques et anglicans lui semblait « à moitié plein ». Il avait ainsi émis des réserves concernant la Constitution apostolique *Anglicanorum coetibus* permettant à des anglicans de rejoindre l'Eglise catholique romaine, tout en préservant certaines de leurs traditions et pratiques. Rowan Williams avait cependant considéré ce document pontifical comme « une réponse pastorale ingénieuse aux besoins de certains », mais ne constituant aucun pas en avant du point de vue ecclésiologique. Il avait également déclaré qu'il ne croyait pas que l'initiative du Vatican allait porter

atteinte aux relations entre les deux Eglises. Par ailleurs, selon la BBC, Rowan Williams a affirmé qu'il aimerait établir une nouvelle relation avec Rome, soulignant les croyances fondamentales communes plutôt que les points secondaires « négatifs » comme l'accès des femmes au sacerdoce et à l'épiscopat.

A la veille de la visite au Vatican du primat de la Communion anglicane, le cardinal **Walter Kasper**, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, a tenu à rappeler le « développement indiscutablement positif des relations entre anglicans et catholiques après le Concile ». Pour le prélat allemand, cette visite au Vatican de l'archevêque de Canterbury « démontre qu'il n'y a eu aucune rupture, et relance le désir commun de se parler, en ce moment historique important ».

Selon lui, l'offre du pape aux anglicans se fait « en parfaite conformité avec le décret conciliaire *Unitatis redintegratio* ». Ce document, a-t-il rappelé, dissocie clairement « la conversion de simples individus ou de groupes de personnes » de l'« œcuménisme en tant que dialogue avec les autres Eglises dans le but d'une pleine communion ». « Je répète : il n'y a pas de nouvel œcuménisme ni de fin d'un ancien » œcuménisme, a martelé le cardinal Kasper, qui voit plutôt ce geste d'ouverture aux anglicans comme le « fruit des dialogues œcuméniques des dernières décennies », mais aussi comme « une forte impulsion » dans la poursuite du dialogue avec la Communion anglicane. Dans son

discours prononcé à l'Université grégorienne en présence de Rowan Williams, le président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens a aussi souhaité le maximum de « transparence », tant dans la conversion individuelle ou collective que dans le dialogue œcuménique, mais aussi du « tact » et une « estime réciproque » pour ne pas « causer des tensions insensées » avec les « interlocuteurs œcuméniques ».

« 2010 sera l'année de l'œcuménisme », a déclaré le cardinal Kasper dans le même discours, citant la tenue d'un symposium avec les Confessions protestantes, du 8 au 10 février 2010, à Rome, réunion qu'il avait déjà annoncée en octobre 2009, au cours de la présentation d'un ouvrage édité par son dicastère et intitulé *Harvesting the fruits - Basic aspects of christian faith in ecumenical dialogue* (Récolter les fruits - Aspects essentiels de la foi chrétienne dans le dialogue œcuménique). D'autres événements suivront, parmi lesquels le 50e anniversaire du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, le centenaire de la Conférence d'Edimbourg (1910), ou encore la session plénière de la Fédération mondiale luthérienne à Stuttgart (Allemagne). Autant de manifestations qui sont « la preuve », aux yeux du prélat allemand, que « l'œcuménisme n'est pas une chose du passé », mais que les chrétiens vivent « un nouveau départ ». (DICI n°206 - 28/11/09 - Sources : vatican.va/IMedia/Api/BBC)

Jean-Paul II bientôt béatifié ?

Au début du mois de novembre, tant le cardinal **Tarcisio Bertone**, secrétaire d'État du Saint-Siège, que le P. **Federico Lombardi**, porte-parole du Vatican, faisaient savoir que l'annonce de la béatification de Jean-Paul II n'était pas imminente (voir DICI n°205 du 14 novembre 2009). Mais la tenue, le 16 novembre, de la réunion de la commission de cardinaux et évêques de la Congrégation pour les causes des saints chargée de statuer sur l'héroïcité des vertus de **Karol Wojtyła**, relance les spéculations des vaticanistes, toujours friands d'informations exclusives.

Bien que les membres de cette commission soient liés par le secret pontifical, il est entendu que « leur vote ne peut avoir été que favorable », selon des indiscretions recueillies par l'agence romaine I.Media. Le P. Lombardi n'a pas souhaité, pour sa part, faire de commentaires.

Dans *Le Figaro* du 16 novembre, **Jean-Marie Guénois** indique les étapes suivantes : « Dans les jours qui viennent, leur vote et la Positio (dossier de la cause de béatification, ndlr) seront trans-

mis au Pape. À la mi-décembre, au plus tard, Benoît XVI va recevoir le cardinal **Angelo Amato** (préfet de la Congrégation pour la cause des saints) pour lui donner son accord. Techniquement, il va l'autoriser à la 'publication du décret des vertus héroïques' de Jean-Paul II. Et rien n'indique qu'il reporte cette décision comme il le fit, l'an passé, à propos du dossier de Pie XII. »

Viendra ensuite la dernière étape avant la béatification proprement dite avec l'examen du miracle attribué à l'intercession de Jean-Paul II. C'est le cas de la religieuse française **Sœur Marie Simon-Pierre**, de la congrégation des Petites sœurs des maternités catholiques, guérie sans explication scientifique de la maladie de Parkinson en 2005, qui passera alors devant une commission médicale, une commission de théologiens, et enfin devant la commission des cardinaux et évêques de la Congrégation des saints.

Certains journalistes se risquent à avancer que la béatification aura lieu au mois d'octobre 2010, pour marquer l'anniversaire de l'élection de Jean-Paul II, le 16 octobre 1978. S'il en était ainsi Karol

Wojtyła serait béatifié un peu plus de cinq ans après sa mort, dans des délais plus brefs encore que pour **Mère Térésa** de Calcutta (1910-1997), béatifiée six ans après sa disparition. L'ouverture de la cause de béatification et de canonisation du pape Jean-Paul II a eu lieu le 28 juin 2005, exceptionnellement moins de 3 mois après sa mort. En effet, le 13 mai précédent, Benoît XVI avait annoncé qu'il dérogeait à la règle selon laquelle un procès de ce type ne peut débiter que cinq ans après la mort de la personne concernée.

La rapidité et la multiplication des béatifications et des canonisations, surtout sous Jean-Paul II, ne laissent pas de poser quelques questions. On pourra consulter à ce sujet l'article de l'abbé Hervé Gresland *Mère Térésa, une béatification équivoque* (Nouvelles de Chrétienté n°84, novembre-décembre 2003), ainsi que le dossier de *Fideliter* n°182 (mars-avril 2008) *Les saints du Concile*. A noter également dans le prochain *Sel de la terre* n°71 (hiver 2009) une étude sur **Mère Térésa**. (DICI n°206 - 28/11/09 - Sources : *Le Figaro*/Apic/Imedia)

Exposition pour le 4^e centenaire de la mort de Matteo Ricci

L'exposition « *Aux sommets de l'histoire - Père Matteo Ricci (1552-1610) entre Rome et Pékin* » est organisée à l'occasion du 4^e centenaire de la mort du jésuite italien (Pékin, 11 mai 1610), du 30 octobre 2009 au 24 janvier 2010. Réalisée par les Musées du Vatican, la Curie généralice des jésuites et l'Université pontificale grégorienne l'exposition se tient dans le 'bras de Charlemagne' place Saint-Pierre, sur deux étages. Il y est proposé aux visiteurs de se déplacer dans deux univers liés à l'histoire du missionnaire italien : des salles aux murs et aux sols bleus pour l'univers euro-

péen, et une ambiance rouge pour la Chine.

En bleu, l'exposition est consacrée au monde européen à l'époque de Matteo Ricci. L'imposant et célèbre tableau de **Véronèse** (1528-1588) sur *La Bataille de Lépante*, peint en 1572, accueille d'emblée les visiteurs. Puis un majestueux portrait du fondateur de la Compagnie de Jésus, saint **Ignace de Loyola** (1491-1556), par **Pierre Paul Rubens** (1577-1640). Plusieurs portraits de Matteo Ricci, ainsi que des manuscrits du père jésuite, des instruments astronomiques ou encore des cartes géogra-

phiques chinoises. Le missionnaire apporta ainsi dans l'Empire du Milieu des mappemondes qui firent découvrir aux Chinois le reste du monde. Le père jésuite redessina les cartes en plaçant la Chine au centre, et non l'Europe.

Un Bouddha observe les visiteurs qui s'apprentent à entrer dans l'univers rouge de l'exposition, consacré au pays où vécut Matteo Ricci pendant 28 ans. Le père jésuite fut l'un des premiers missionnaires italiens à pénétrer en Chine, en 1583, et le premier sinologue occidental. Figure également une représentation de l'autel de Confu-

cius (551-479 av J.-C.), dont Matteo Ricci fit connaître en Occident les textes. Plus loin, une maquette de la Cité interdite rappelle que le jésuite, ayant gagné la confiance de l'empereur, pouvait pénétrer dans cette partie de Pékin. Il fut enterré, en signe de grand respect, à proximité de la Cité interdite. Pour clore l'exposition, une Vierge à l'Enfant aux traits asiatiques est installée à côté d'un Jugement dernier chinois, où la muraille de Chine sert de frontière entre le Ciel et la Terre. Très marqué par la civilisation chinoise, le père Ricci se livra à une évangélisation progressive par une étude de la culture traditionnelle et l'assimilation des coutumes locales.

L'exposition quittera Rome en janvier prochain pour rejoindre la Chine à Pékin, Shanghai, Nanjing et Macao. Lors de la présentation du premier film-documentaire sur ce missionnaire, le 18 juin dernier à Rome, le Père Lombardi avait affirmé que cet anniversaire pourrait « être une occasion de contacts, d'études, d'approfondissement des rapports entre l'Eglise catholique et la culture chinoise ». Le porte-parole du Vatican n'avait pas craint

d'avancer que le Père Ricci avait « devancé de quatre siècles le Concile Vatican II avec le concept d'inculturation, de dialogue et de respect pour les cultures ». Il avait aussi déclaré que la figure de cet évangéliste de la Chine pourrait servir à « souligner la manière dont le christianisme peut apporter une contribution positive aux rapports entre les hommes et les cultures par la construction d'une civilisation planétaire qui se base sur le respect réciproque ».

L'Eglise « n'est pas une réalité nationale étrangère à la Chine, mais plutôt une réalité présente dans toutes ses composantes, mystique et sociale », a affirmé le cardinal **Giovanni Lajolo**, président du Gouvernorat de l'Etat de la Cité du Vatican, le 29 octobre 2009, lors de l'inauguration de l'exposition. Le cardinal a ajouté que l'Eglise était « toujours prête à reconnaître et valoriser les richesses spirituelles de chaque peuple et de chaque histoire », en soulignant que le témoignage laissé par cet évangéliste de la Chine « dépasse les continents, les siècles et les cultures ». (*DICI n°206 - 28/11/09 - Sources : apic/imedia*)

En bref

Vatican : Le disque avec la voix de Benoît XVI disponible le 30 novembre

Dans ce disque, présenté à la presse le 10 novembre à la Mairie de Rome, la voix du pape a été utilisée pour la première fois. L'album contient huit pièces musicales, des chants religieux et prières à la Vierge Marie en latin, italien, portugais, allemand et français. Le P. Federico Lombardi, porte-parole du Vatican, a tenu à préciser au cours de la conférence de presse que les paroles du pape ne représentaient qu'une petite partie du CD : « exactement 9 minutes et 47 secondes » sur une « durée totale de 49 minutes ». Selon le père jésuite, ce disque, contenant, entre autres, un Magnificat de **Luca Marzenio** (1553-1599) et un Regina Coeli, « est inspiré de la voix et de la spiritualité mariale du pape ». Pour Mgr **Pablo Colino**, ancien maître de chœur de la basilique Saint-Pierre, qui a connu pas moins de six papes, personne « ne chante aussi bien que Benoît XVI ».

Une partie des ventes de cet album, édité par la maison de disques britannique Geffen UK/Universal servira à financer des projets d'enseignement musical pour les enfants des pays pauvres. (*DICI n°206 - 28/11/09 - Source : Imedia*)

Vatican : Le pape reçoit le nouvel ambassadeur d'Iran près le Saint-Siège

Le 29 octobre, le nouvel ambassadeur d'Iran près le Saint-Siège, **Ali Akbar Naseri**, a demandé à Benoît XVI de participer à la lutte contre l'islamophobie, en lui présentant ses lettres de créance. Profitant de cette occasion « pour attirer l'attention » du pape « sur certains points », le diplomate iranien a ainsi constaté que, « malheureusement, l'islamophobie s'était répandue en Occident » du fait de politiques partisans. « Pourtant, a affirmé Ali Akbar Naseri, l'islam compte parmi

Connaissez-vous Nouvelles de Chrétienté ?

Notre revue bimestrielle vous propose :

des analyses doctrinales de l'actualité religieuse
des études sur l'histoire de l'Eglise
des reportages abondamment illustrés sur les missions
de la Fraternité Saint-Pie X à travers le monde entier

DICI-Presse 33, rue Galande F-75005 Paris

Chèque à libeller à l'ordre de CIVIROMA : 20 €
(6 numéros par an) ; Etranger : 24 € ; soutien : 40 €
- Bulletin d'abonnement en p. 12

L'ÉGLISE DANS LE MONDE

Chine : Le cardinal Bertone adresse une lettre aux prêtres chinois

A l'occasion de l'année sacerdotale, le cardinal Tarcisio Bertone, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, a adressé une longue lettre aux prêtres de la République populaire de Chine, datée du 10 novembre mais rendue publique le 16, en anglais, italien et chinois sur les sites Internet de Radio Vatican et de l'agence de la Congrégation pour l'évangélisation, *Fides*. Il y évoque « la réconciliation à l'intérieur de la communauté catholique et le dialogue respectueux et constructif avec les autorités civiles, sans renoncer aux principes de la foi catholique ».

Loin de penser à des « bilans définitifs », deux ans seulement après la publication de la lettre du pape aux catholiques chinois (mai 2007), le prélat romain juge, en citant le missionnaire jésuite **Matteo Ricci**, qu'il est encore temps « de semer plus que de récolter ». « Je vous assure, confie-t-il aux prêtres chinois, que le Saint-Siège est au courant de votre situation complexe et difficile ». « Pour faire face à la situation ecclésiale et sociopolitique dans laquelle vous vivez actuellement, et pour continuer sur le chemin de la réconciliation et du dialogue, affirme-t-il, il est urgent que chacun d'entre vous puise lumière et force aux sources de la spiritualité sacerdotale, que sont l'amour de Dieu et la suite du Christ sans conditions ». Il leur donne la figure du saint curé d'Ars en exemple.

Le secrétaire d'Etat du Saint-Siège conseille également aux prêtres chinois d'organiser « des réunions spéciales lors desquelles les catholiques peuvent inviter leurs proches et leurs amis non-catholiques afin qu'ils connaissent mieux l'Église catholique et la foi chrétienne ». Il les encourage aussi à « distribuer des publications catho-

liques aux non-catholiques ».

Selon l'agence d'information des Missions Etrangères de Paris, *Eglises d'Asie*, la lettre du cardinal Bertone aux prêtres chinois est étudiée attentivement par ses destinataires. Le haut prélat y insiste sur l'importance, pour l'Église catholique en Chine, de la réconciliation au sein même de la communauté catholique, divisée en une Église « clandestine » et une Église « patriotique », officiellement reconnue par le gouvernement communiste.

Dans la Province du Fujian, le Père **Jean-Baptiste** est prêtre « clandestin » du diocèse de Mindong. Il dit apprécier tout spécialement le souci exprimé par le cardinal Bertone pour les prêtres chinois. Tant le clergé que les laïcs sont aujourd'hui imprégnés du monde dans lequel ils vivent, « un monde très sécularisé » ; il est donc bienvenu de mettre l'accent sur la nécessité de renforcer la formation spirituelle. Le prêtre affirme qu'une grande partie du clergé chinois a reçu une formation intellectuelle et spirituelle légère, voire incomplète. Interrogé par l'agence catholique italienne *AsiaNews*, un évêque âgé d'une quarantaine d'années souligne les conséquences de ce manque de formation : « Certains prêtres sont toujours accaparés par leur ordinateur et Internet et manquent à leur mission d'apporter un soutien spirituel aux laïcs. Quant à nous, les jeunes évêques, nous ressentons le besoin d'une formation complémentaire mais nous ne savons pas toujours où nous adresser ».

Selon le Père **Chen Xiaofeng**, doyen des études au grand séminaire de Shijiazhuang, dans le Hebei, la lettre du cardinal Bertone apporte un soutien à toutes les initiatives visant à renforcer la formation

les religions révélées et annonce joie, clémence, paix et liberté » (sic). A ce sujet, le nouvel ambassadeur a souligné que « les chrétiens d'Iran, en tant que citoyens, ont toujours été respectés, particulièrement depuis l'instauration de la République islamique » (sic). Le diplomate iranien a enfin souligné dans son discours « le rôle déterminant » que « la grande civilisation islamique » avait joué dans « la diffusion de la justice et de la paix dans le monde » (sic).

De son côté, Benoît XVI a rappelé la « place fondamentale » de la liberté religieuse et de la liberté de conscience parmi les droits universels, affirmant que « l'établissement de relations cordiales entre les croyants des diverses religions (était) une nécessité urgente de notre temps, afin de construire un monde plus humain ». Fort « d'éminentes traditions spirituelles » et d'une « sensibilité religieuse profonde », l'Iran est capable aux yeux du pape d'« une ouverture croissante » et d'« une collaboration confiante avec la communauté internationale » (sic). Le Saint-Siège, a garanti Benoît XVI, « sera toujours prêt à travailler en harmonie avec ceux qui servent la cause de la paix et qui promeuvent la dignité dont le Créateur a doté tout être humain ». (*DICI n°206 – 28/11/09 – Source : Apic*)

France : Une « caravane des vocations » dans le diocèse du Havre

A l'occasion de l'année sacerdotale placée sous le patronage du saint curé d'Ars, une "caravane des vocations" sillonne les routes du diocèse du Havre, de novembre à juin, à la rencontre de la population, pour présenter le rôle du prêtre. « L'idée est de faire connaître le prêtre et de casser les idées reçues sur le ministère du prêtre », explique le Père **Philippe Héronnelle**, curé de Harfleur et directeur du Service diocésain des vocations. Dans

spirituelle dans l'Église. « Ce n'est pas parce que le nombre des vocations va en s'amenuisant en Chine que les critères qui président au recrutement des séminaristes doivent être abaissés ». « Le discernement des vocations est crucial, insiste-t-il, si nous ne voulons pas que, sur un plan spirituel, une formation mal adaptée au séminaire aboutisse à l'ordination de prêtres qui n'agiront pas selon les exigences du ministère dont ils sont revêtus. »

Portugal : Débat autour du mariage homosexuel

Le gouvernement socialiste de José Socrates, élu en septembre dernier, s'est engagé à légaliser rapidement le mariage homosexuel. Contrairement à la question de la dépénalisation de l'avortement qui avait nécessité deux référendums - le premier, en 1998, avait vu la victoire du "non" avant que le "oui" l'emporte en 2007 -, José Socrates a exclu l'organisation d'une consultation populaire réclamée par une partie de la droite et des socialistes catholiques.

« De la même façon qu'il y a eu un référendum sur l'interruption volontaire de la grossesse, il devrait y en avoir aussi un pour le mariage homosexuel », a déclaré, le 4 novembre, le père Manuel Marujao, porte-parole de la Conférence épiscopale portugaise. Car ce référendum permettrait « un débat clarificateur ». « On ne décide pas derrière le dos du peuple sans qu'il y ait d'abord cette clarification au sein de l'opinion publique », a-t-il souligné à l'agence Lusa. Mgr Manuel Clemente, évêque de Porto, a déclaré le référendum « une possibilité tout à fait admissible ».

Le Parti socialiste portugais a réagi aux exigences de l'Église, par la voix du député Francisco Assis, chef de son groupe parlementaire. Selon lui, une consultation référendaire n'aurait « aucun sens ». « Ce parlement a toute la légitimité pour traiter cette question et il le fera prochainement », a-t-il affirmé. Cependant, les militants socialistes

Bien que le Saint-Siège n'ait pas donné d'indications sur les raisons de la publication de cette lettre, on peut penser qu'elle est le fruit du travail de la Commission pour l'Église catholique en Chine, réunie du 30 mars au 1er avril dernier à Rome, pour étudier « des questions d'importance majeure relatives à la vie de l'Église en Chine ». (*DICI n°206 - 28/11/09 - Sources : EDA/Radio Vatican/Apic/AsiaNews/UcaNews*)

catholiques ont appelé le Premier ministre à faire preuve de « courage personnel et politique pour réaliser un référendum national sur ce thème ».

Le 11 novembre, à l'ouverture des travaux de l'assemblée plénière des évêques du Portugal, Mgr Jorge Ortiga, président de la conférence épiscopale (CEP) et archevêque de Braga, a mis en garde contre la campagne idéologique dont est victime aujourd'hui la famille. Et notamment contre certaines « conceptions d'égalité tendant à considérer comme insignifiante la différence naturelle entre l'homme et la femme et proposant une uniformité entre tous les individus, comme s'il n'existait aucune différence sexuelle entre les personnes, tendant par conséquent, et cela est inévitable, à considérer les comportements et les penchants sexuels de manière équivalente ».

On estime ainsi que « chaque individu a le droit de concrétiser librement, voire dans beaucoup de cas, de modifier ses propres choix sur la base de ses préférences, de ses désirs et de ses inclinations. Les unions homosexuelles prétendent se présenter sous un statut identique à celui de la famille ». Le rôle de l'Église, a déclaré Mgr Ortiga, sera toujours de « proposer et défendre la dignité humaine, indépendamment de l'idéologie des individus, en unissant le respect et le courage ». (*DICI n°206 - 28/11/09 - Sources : apic/afp/imedia*)

chaque paroisse visitée, la caravane s'installe durant une semaine, à la disposition des jeunes des collèges et des lycées, pour montrer une autre figure du prêtre. Elle leur permet de s'interroger sur sa mission, sur le célibat et l'obéissance, ainsi que sur l'engagement d'une vie.

« D'habitude, nous organisons des conférences ou des exposés sur le rôle du prêtre à l'intérieur de nos églises. Nous voulons cette fois aller sur la place publique, afin de permettre le dialogue, non seulement avec les paroissiens, mais avec la population », explique Mgr Michel Guyard, évêque du Havre. Les organisateurs espèrent que 4.000 jeunes de 11 à 18 ans iront à la rencontre de la caravane. L'année spécialement consacrée aux vocations s'achèvera dans le diocèse du Havre le 29 juin, avec une veillée de prière... en attente d'ordination à la cathédrale Notre-Dame du Havre. (*DICI n°206 - 28/11/09 - Source : Apic*)

Inde : Nouvelle profanation d'une église au Karnataka

Dans la nuit du samedi 7 novembre, l'église catholique Saint-Anthony à Kavalbyrasandra, dans la banlieue de Bangalore, a été vandalisée et profanée. Le tabernacle a été fracturé et les hosties jetées à terre, les placards mis à sac, les troncs forcés, un calice, deux ciboires et d'autres objets liturgiques dérobés. D'après le curé de la paroisse, le Père Arockiadas, l'église, qui compte près de 5.000 paroissiens, venait de rouvrir, le 11 septembre dernier, après des travaux d'agrandissement, et aucun incident avec les communautés non chrétiennes n'avait été signalé. « Dans l'Etat du Karnataka de très nombreuses attaques d'églises ont eu lieu, mais aucun coupable n'a jamais été appréhendé », s'est indigné Mgr Bernard Moras, archevêque de Bangalore.

Le 10 septembre dernier déjà, l'église Saint-François de Sales à Hebbagudi, dans la banlieue de Bangalore, avait été forcée en pleine nuit, une dizaine de vitraux avaient été brisés et les statues d'un calvaire s'élevant devant le sanctuaire

Russie, Pologne et Autriche : Solidaires avec l'Italie sur les crucifix dans les classes

En Russie, Mgr Hilarion Alfeyev, président du département des relations extérieures du Patriarcat de Moscou, a indiqué le 11 novembre être « totalement solidaire » avec le Vatican et le gouvernement italien après la sentence de la Cour européenne des droits de l'homme condamnant la présence de crucifix dans les salles de classe des écoles publiques de la péninsule, le 3 novembre dernier. « Nous estimons que l'activité de la Cour européenne ne doit pas se transformer en farce et que ces idées hyper-libérales ne doivent pas prévaloir », a renchéri le prélat orthodoxe, auprès de la presse étrangère. Evoquant en outre la question de la rencontre entre le patriarche de Moscou Cyrille et Benoît XVI, Mgr Hilarion a affirmé qu'il n'avait pas été question jusqu'à présent d'un lieu et d'une date précise, mais qu'il existait une « volonté d'avancer ».

En Pologne, une cinquantaine de parlementaires polonais, de la coalition gouvernementale et de l'opposition conservatrice, ont signé une résolution pour "la protection de la liberté religieuse" contre le jugement de Strasbourg. Ils accusent la Cour européenne des droits de l'homme de violer le droit et les sentiments des croyants, et de

mettre en péril la paix sociale. La presse polonaise du 19 novembre rapportait que seuls les socio-démocrates n'ont pas rejoint le mouvement. La majorité des signataires appartiennent à la Plateforme civique du ministre président Donald Tusk.

En Autriche, les partis de la coalition ÖVP et SPÖ ont déposé une motion de résolution, le 19 novembre, au Conseil national afin de se prémunir contre une interdiction des crucifix dans les salles de classe. Il est ainsi demandé au gouvernement de prendre les mesures nécessaires en vue de garantir à l'avenir le droit à la présence de symboles religieux dans les lieux publics et de croix dans les classes comptant une majorité d'élèves chrétiens. Le Conseil national autrichien a chargé son gouvernement d'expliquer aux institutions européennes que le jugement de la Cour européenne des droits de l'homme et les suites qui en résultent ne peuvent pas s'appuyer sur l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme sur la liberté de croyance, de conscience et de religion. (voir DICI n°205 du 14 novembre 2009). (DICI n°206 – 28/11/09 – Sources : apic/imedia/kna)

avaient été détruites. Comme lors de l'attaque de septembre, le ministre de l'Intérieur du Karnataka, V. S. Acharya, a qualifié la profanation de l'église Saint-Anthony d'« incident mineur ». (DICI n°206 – 28/11/09 – Sources : Eglises d'Asie/ Apic)

Etats-Unis : La « Déclaration de Manhattan » contre l'idéologie pro-avortement de Barack Obama

Le 22 novembre, plus d'une centaine de représentants religieux catholiques, orthodoxes et évangéliques ont rendu public leur manifeste contre l'idéologie pro-avortement du Président Obama et de son administration. Ce texte, présenté sous le nom de « Déclaration de Manhattan », a déjà recueilli 16.000 signatures. On peut y lire : « Nous ne nous soumettrons pas à tout décret qui prétendrait obliger nos institutions à participer à l'avortement, à la recherche qui détruit l'embryon, au suicide assisté, à l'euthanasie ou à tout autre action s'attaquant à la vie. Nous ne nous inclinons pas davantage devant toute règle qui prétendrait nous contraindre à bénir des partenariats sexuellement immoraux, à les considérer comme un mariage ou tout équivalent, ou à nous retenir de proclamer la vérité, telle que nous la connaissons, sur ce qui est moral ou immoral, sur le mariage et la famille ». Parmi les signataires catholiques figurent les noms de quinze cardinaux et évêques, dont les archevêques de New York Timothy Dolan et de Washington Donald Wuerl, les cardinaux Justin Francis Rigali, archevêque de Philadelphie, et Adam Maida, archevêque émérite de Detroit. (DICI n°206 – 28/11/09 – Source : Apic)

Espagne : Des députés en "état de péché public"

Le 11 novembre, Mgr Juan Antonio Martínez Camino, secrétaire général de la Conférence épiscopale espagnole (CEE) et évêque auxiliaire de Madrid, s'est exprimé sur le projet de loi dépenalisant

Québec : Le Carmel de Belle-Croix de Danville a fermé ses portes

« C'est bien à regret et à contrecœur qu'il nous faut envisager la fermeture puisque la réalité quotidienne nous y contraint, écrit sœur Denise Guénette, prieure du carmel, dans la dernière livraison du feuillet paroissial de l'église Sainte-Anne de Danville. Notre attachement à la communauté de Danville et des environs est grand et nous sommes reconnaissantes à tous pour l'affection, le support et

l'aide que vous nous avez démontrés depuis l'ouverture du carmel en 1957 ».

Mgr André Gaumont, archevêque de Sherbrooke, était présent samedi 14 novembre pour décréter officiellement la fermeture du Carmel de Belle-Croix. Toute la population était invitée, le dimanche 15 novembre, pour assister à la dernière messe avant le départ des religieuses qui vivaient

dans ce petit monastère de l'Estrie, fondé en 1957. Dans cette région verdoyante, à plus ou moins égale distance des villes de Sherbrooke, Victoriaville et Drummondville, le Carmel de Belle-Croix poursuivait depuis plus de 50 ans sa mission de prière, de louange et d'intercession au cœur du diocèse de Sherbrooke. Il abritait des sœurs d'origines québécoise et vietnamienne, qui bénéficiaient de l'appui de la population de Danville, d'Asbestos et de toute la région. Le Québec compte quatre autres carmel, à Dolbeau, Trois-Rivières, Tewksbury et Montréal où les carmélites de Danville vont s'installer.

La prieure des Carmélites de Danville explique que leur communauté n'échappe pas au contexte québécois et occidental du manque de relève des vocations religieuses. De la vingtaine qu'elles étaient à leur arrivée à Danville en 1957, il ne reste plus que huit sœurs carmélites, dont cinq qui appartiennent au monastère de Montréal. La fermeture du carmel de Danville précède celle de la maison centrale des sœurs de la Présentation-de-Marie. En mars dernier, la communauté religieuse présente à Sherbrooke depuis 1948

confirmait que la maison centrale de la rue du Conseil de l'arrondissement de Fleurimont à Sherbrooke serait fermée en 2012. Dans moins de trois ans, 75 religieuses retraitées partiront à la maison mère de Saint-Hyacinthe.

À l'origine du carmel de Belle-Croix, il y avait **Rose-Alba Brien**, de Danville qui entra au Carmel de Montréal, puis quitta son pays pour entrer au Carmel d'Hanoï. Devenue sœur Marie du Sauveur, elle fonde avec ses compagnes le Carmel de Bui-Chu au Nord-Vietnam, en 1921. Mais en 1954, les accords de Genève cèdent le Nord-Vietnam aux communistes et provoque un exode massif vers le sud et vers l'étranger. Les sœurs canadiennes doivent quitter le pays. Les sœurs vietnamiennes choisissent de suivre leur fondatrice. Après un séjour de trois ans au Carmel de Montréal, la communauté est invitée par Mgr **Georges Cabana**, alors archevêque de Sherbrooke, et par le chanoine **Lorenzo Ferland**, curé de la paroisse Sainte-Anne, à venir s'établir à Danville. (DICI n°206 – 28/11/09 – Sources : *apic/lecarmel/sherbrooke*)

l'avortement lors d'un petit-déjeuner conférence de presse. Ce projet de loi, adopté en Conseil des ministres, le 25 septembre dernier, accorde le droit aux femmes de pouvoir interrompre leur grossesse jusqu'à la 14e semaine, sans restrictions, et autorise les adolescentes de 16 ans et plus à avorter sans le consentement parental. Actuellement examinée au Parlement la proposition de loi viendrait ainsi amender la législation actuelle, datant de 1985 et qui autorise l'avortement en cas de grossesse consécutive à un viol, jusqu'à la 12e semaine, de malformation fœtale, jusqu'à la 22e semaine, ou de risque physique ou psychique pour la femme, jusqu'à la fin.

L'Eglise catholique espagnole s'oppose vivement au projet de loi du gouvernement socialiste de **José Luis Zapatero**, contre lequel des centaines de milliers de catholiques ont manifesté le 17 octobre, dans les rues de Madrid. Les députés espagnols qui voteront en faveur du projet de loi de libéralisation de l'avortement se trouveront objectivement en état de péché public et ne pourront être admis à la communion, a déclaré Mgr Camino. « L'excommunication est prévue dans le Code de droit canonique pour ceux qui coopèrent activement à la pratique d'un avortement ». Les catholiques ne peuvent approuver ce projet de loi. « Celui qui déclare qu'il est légitime à un certain moment d'enlever la vie à un être humain innocent, est en contradiction avec la foi divine et catholique ». (DICI n°206 – 28/11/09 – Sources : *apic/afp/ap*)

Allemagne : Des sorties d'Eglise affligées qui s'expliquent...

Mgr **Reinhard Marx**, archevêque de Munich-Freising, estime que la récente augmentation des sorties d'Eglise en Allemagne n'est pas liée à la personnalité de Benoît XVI. « Que quelqu'un demeure membre de l'Eglise ou qu'il la quitte à cause du pape, n'est pas un phénomène constant », a-t-il déclaré à la télévision Phoenix le 9 octobre. L'archevêque allemand a déclaré qu'il y a eu par le passé davantage de sorties d'Eglise et si elles sont « affligées », elles peuvent se comprendre aujourd'hui.

« Pour la première fois dans l'histoire du monde, nous sommes confrontés à une situation permettant à de larges couches de la population de décider librement de leurs

objectifs et styles de vie, de leur manière de vivre en couple, de se marier plusieurs fois et de choisir leur mode de cohabitation. Ces couches peuvent tout choisir de manière libre, et cela vaut aussi pour la religion », a expliqué Mgr Marx. Il a alors appelé l'Eglise à se repositionner et à « se remettre en route ». Le lien à l'Eglise, dans une société pluraliste, ne va plus de soi, mais doit « toujours à nouveau être reconquis ».

La Conférence épiscopale allemande avait publié fin septembre les chiffres des sorties d'Eglise en 2008 : 121.000 personnes soit une augmentation de plus de 27.500 personnes par rapport à 2007. (DICI n°206 – 28/11/09 - Sources : *apic/kna*)

NOUVELLES DE LA TRADITION

Suisse : Le séminaire d'Ecône édite le 6^e coffret des enregistrements de Mgr Lefebvre

Le Service d'enregistrement du Séminaire d'Ecône fait paraître le 6^e coffret de CD de la série *Pour l'amour de l'Eglise* où sont recueillis des extraits des sermons et allocutions de Mgr Marcel Lefebvre sur le thème du libéralisme.

En cinq parties, ce coffret traite de la liberté, du libéralisme et de ses remèdes ; il détaille les arguments des libéraux ainsi que le jugement des papes sur cette erreur. Voici comment Mgr **Bernard Fellay** introduit ces conférences :

« *Deux amours ont fondé deux cités*. Le raccourci génial de saint Augustin s'applique à l'Eglise. Née de l'amour de Notre-Seigneur pour son Père, l'Eglise Catholique est l'unique moyen de salut offert au genre humain en détresse. En face, il y a nos péchés, le monde et Satan, l'Adversaire. Peut-on penser lutte plus formidable entre ces deux réalités ? L'accord n'est pas possible parce que l'amour de Dieu, la charité, est exclusif. Et pourtant certains ont rêvé cet accord ; ils ont tenté de réaliser le grand compromis entre l'Eglise et la Révolution. Cette union adultère a été dénoncée par un évêque, fidèle gardien du dépôt de la Foi. Ces allocutions de Mgr Lefebvre présentent le 'sida spiri-

tuel' du libéralisme, rêve chimérique d'union de l'Eglise et du Monde. »

Un coffret de 2 CD, d'une durée totale de 2h20.
Prix unitaire : 13 €.

Les précédents titres sont toujours disponibles :

N° 1 : Le Christ-Roi (avec le sermon historique du jubilé sacerdotal de Mgr Lefebvre, Porte de Versailles, à Paris, le 23 septembre 1979)

N° 2 : La Passion de l'Eglise

N° 3 : La lumière de la Tradition

N° 4 : L'œcuménisme

N° 5 : Le trésor de notre Foi

Ces coffrets ont été rendus possible grâce à un patient travail de restauration et de traitement du son réalisé par le Service d'enregistrement du Séminaire d'Ecône sur toutes les archives sonores du Fondateur de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Ils sont constitués d'extraits d'homélies, de conférences publiques, mais aussi de conférences spirituelles ou d'exhortations données au cours de retraites. Les extraits sont sélectionnés pour leur concision, leur clarté d'exposition et la profondeur du propos sur le sujet traité.

Ces enregistrements pris sur le vif permettent de découvrir Mgr Lefebvre sous un nouveau jour. L'auditeur se glisse ainsi au milieu des séminaristes auxquels le premier supérieur général de la Fraternité adresse paternellement conseils, avis spirituels, livrant quelques souvenirs de sa vie d'évêque et de missionnaire. De la sorte, la doctrine catholique n'est pas exposée de façon sèche et abstraite, mais incarnée dans une vie, présentée avec une voix douce qui sait s'enflammer à l'occasion pour défendre l'honneur de Jésus-Christ, de Notre-Dame et de l'Eglise.

Ces coffrets sont destinés à tous, prêtres, religieux et laïcs. Ils peuvent même intéresser les non-catholiques soucieux de la vérité d'où qu'elle vienne.

Prix d'un coffret : 13 à 16 € selon le nombre de CD (2 ou 3). Des tarifs réduits peuvent être obtenus pour les tables de presse. S'adresser au Service d'enregistrement du Séminaire Saint-Pie X Ecône CH-1908 Riddes tél : (41) 027 305 10 80 - télécopie : (41) 027 744 33 19 - courriel : audio@seminaire-econe.ch
(DICI n°206 – 28/11/09 – Source : *Séminaire d'Ecône*)

DOCUMENTS

21 novembre 1974 - 21 novembre 2009, il y a 35 ans, un évêque se levait...

Cette déclaration a été rédigée par Mgr Marcel Lefebvre à la suite de la visite apostolique du séminaire d'Ecône, effectuée les 11, 12 et 13 novembre 1974, par deux prélats belges, Mgr **Albert Descamps**, secrétaire de la Commission biblique, et Mgr **Guillaume Onclin**, secrétaire adjoint de la Commission pour la révision du Code de droit canonique.

Dans sa biographie, *Marcel Lefebvre, une vie* (Clovis), Mgr **Bernard Tissier de Mallerai** pré-

sente ainsi cette visite : « Pendant trois jours les deux prélats belges vont interroger pères et séminaristes, auxquels ils tiennent des propos théologiques aberrants, trouvant normale et fatale l'ordination de gens mariés, n'admettant pas une vérité immuable et émettant un doute sur la réalité physique de la Résurrection du Christ ».

C'est à Albano, le 21 septembre, après une visite faite à l'une des Congrégations romaines que le Fondateur de la Fraternité

Sacerdotale Saint-Pie X rédige « d'un seul trait de plume, sans rature », cette profession de foi qu'il fera connaître, le 2 décembre, à la communauté d'Ecône en ces termes : « C'est la position du séminaire et de la Fraternité depuis le début, mais en termes plus nets et définitifs, en raison de l'amplification de la crise ». (*Marcel Lefebvre, une vie*, pp. 505-506)

DÉCLARATION DU 21 NOVEMBRE 1974

Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues. Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Eglise, à la ruine du Sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des Sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les Universités, les Séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Eglise.

Aucune autorité, même la

plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Eglise depuis dix-neuf siècles.

« S'il arrivait, dit saint Paul, que nous-même ou un Ange venu du ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème. » (Gal. I, 8)

N'est-ce pas ce que nous répète le Saint-Père aujourd'hui ? Et si une certaine contradiction se manifestait dans ses paroles et ses actes ainsi que dans les actes des dicastères, alors nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et nous faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Eglise.

On ne peut modifier profondément la *lex orandi* sans modifier la *lex credendi*. À messe nouvelle correspond catéchisme nouveau, sacerdoce nouveau, sémi-

naires nouveaux, universités nouvelles, Eglise charismatique, pentecôtiste, toutes choses opposées à l'orthodoxie et au magistère de toujours.

Cette Réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit.

La seule attitude de fidélité à l'Eglise et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme.

C'est pourquoi sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la Sainte Eglise catholique,

au Souverain Pontife et aux générations futures.

C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Eglise, par l'Eglise de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du concile en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les

ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle.

Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de saint Joseph, de saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Eglise Catholique et Romaine, à tous les successeurs de Pierre, et d'être les *fideles dispensatores mysteriorum Domini Nostri Jesu Christi in Spiritu Sancto*.
Amen

En la fête de la Présentation de la très Sainte Vierge
Rome, 21 novembre 1974
+ Marcel Lefebvre

A Noël, offrez un cadeau qui dure un an...

UN ABONNEMENT À DICI

Documentation Informations Catholiques Internationales la lettre d'information religieuse de la Fraternité Saint-Pie X

Vous appréciez notre revue :

Toutes les deux semaines, en 12 pages, elle offre une synthèse de l'actualité de l'Eglise :
pour connaître les faits essentiels et comprendre les enjeux réels.

- Trois rubriques présentent les nouvelles de Rome, de l'Eglise dans le monde, et des œuvres de la Tradition.
- Des documents permettent de comprendre la situation actuelle à la lumière de la Tradition

...abonnez un parent, un ami, un prêtre.

DICI-Press 33, rue Galande F-75005 Paris

Chèque à libeller à l'ordre de CIVIROMA - Pour un an, 20 numéros : 40 € ; hors de France : 49 €, 80 FS
- Pour 6 mois, 10 numéros : 20 € ; hors de France : 24,50 €, 40 FS - Bulletin d'abonnement en p. 12

Notre site: www.dici.org Directeur de la publication: Abbé Christian Thouvenot Rédacteur: Abbé Alain Lorans

Parait le samedi - Le numéro: 2 €

Abonnement annuel à DICI: (20 numéros) 40€ Etranger: 49€ (80 FS) Abonnement annuel à Nouvelles de Chrétienté: 20€ Etranger: 24€ (40 FS)

Paiement par chèque à l'ordre de: CIVIROMA

Adresse postale: DICI-Press - 33 rue Galande - 75005 Paris

Siège social: 11 rue Cluseret - 92150 Suresnes

Parution bimensuelle CPPAP: 0613-G-80640 Imprimé par De Toutes les Couleurs 71 bis rue St Charles 75015 Paris



Au sommaire de *Nouvelles de Chrétienté* n° 119

Saint-Malo, Flavigny, Coulloutre

Un été studieux !

Saint Paul Apôtre des Gentils (II)

Abbé Nicolas Portail

Le sacerdoce vu par le curé d'Ars et Mgr Lefebvre

Abbé Patrick Troadec

Abonnement : 20 €

* 24 f - 40 FS pour l'étranger (hors de France)

Suisse : CCP 60-29015-3,

IBAN : CH12 0900 0000 6002 9015 3

BIC : POFICHBE

Priesterbruderschaft St. Pius X.
Schwandegg — 6313 Menzingen

BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE RÉ-ABONNEMENT

A retourner à : DICI-Press - 33 rue Galande - 75005 Paris

Chèque à l'ordre de l'association CIVIROMA (pour les chèques tirés sur une banque non française :
à l'ordre de Fraternité Saint-Pie X)

DICI : 1 an = 40 € (soutien : 50 € - hors de France = 49 € - 80 FS)

6 mois = 20 € (hors de France = 24,50 € - 40 FS)

- Oui, abonnez-moi à *Nouvelles de Chrétienté*
 Je suis déjà abonné, je désire abonner un parent, un ami... à DICI - à *Nouvelles de Chrétienté*
 Je me ré-abonne à DICI
 Je m'abonne à DICI

NOM et PRENOM

N° d'appartement - Boîte aux lettres - Etage - Escalier

Entrée - Tour - Immeuble - Bâtiment - Résidence - Zone industrielle

N° Type de voie (ex: Avenue des Fleurs)

Code Postal - CEDEX Localité

Pays